

# KINSHASA ET LE KIVU DEPUIS 1987 : UNE HISTOIRE AMBIGUE

*par Bucyalimwe Mararo Stanislas*

## Abstract

In 1987, the organisation of local and parliamentary elections was cancelled in Kivu (read Great Kivu or Kivu-Maniema), whereas they took place in other provinces of the country. In the same year, the leadership of the Mouvement Populaire de la Révolution/MPR (President Mobutu and the Secretary General, Kithima bin Ramazani) picked up Kivu (then one of the nine provinces of the Democratic Republic of Congo, DRC) for «*un découpage-test*», referred to also as «*un découpage expérimental*» in the framework of a new policy of decentralisation and development. As a consequence, the following year (1988) it was divided into three autonomous provinces: Maniema (capital: Kindu), South Kivu (capital: Bukavu) and North Kivu (capital: Goma). Instead of being an inspiring experience, this policy paved the way to a path that engulfed Kivu into an unending mess. In fact, the latter got increasingly out of control of the central authority and the wars that the country has experienced since the 1990's always started there (March 1993, September/October 1996, August 1998 and February/May 2004).

Our paper attempts to explain the failure of the implementation of the 1987/1988 decentralization policy and to throw light on the facets of today's problem concerning the reunification of the country. Instead of improving the performance of the administration in Kivu and helping to meet the economic and social challenges, the implementation of this policy paved the way for a further descent into hell and became a fertile ground for centrifugal forces that threaten the unity of the country and undermine the existence of the Congolese state itself.

## 1. INTRODUCTION

Décembre 1987 : «*En ce qui concerne particulièrement la restructuration territoriale, j'estime que le travail qui a été réalisé et qui sera soumis à l'approbation du Congrès (du MPR) est très important pour l'avenir de notre pays. En effet, par rapport à certains Etats d'Afrique, quelques-unes de nos Régions sont trop vastes. Le Kivu et le Haut-Zaïre, par exemple, peuvent englober à eux deux six Etats. Il faut reconnaître que l'étendue trop vaste dépasse les capacités de gestion administrative d'un homme. D'où la nécessité, sans toucher à l'unité nationale, de procéder à la restructuration territoriale.*» (Président Mobutu)<sup>1</sup>.

Juin 1995: «*Il faut souhaiter qu'il (le Premier ministre Kengo en visite à Bukavu) élaicisse l'organisation des institutions et leur fonctionnement, les réalisations qui s'imposent en faveur de la population et même de l'Etat, l'autonomie des régions et des autres entités qui sont aujourd'hui une nécessité évidente. Kinshasa qui ne*

---

<sup>1</sup> «Vers une restructuration territoriale?», *Zaire-Afrique*, n°224, avril 1988, p.195.

*vient nous voir que sporadiquement et se trouve séparé de nous ne doit pas avoir la prétention de gérer le pays et les hommes avec les méthodes d'un Etat dictatorial et totalitaire. Le fait que Kinshasa garde le silence depuis 5 ans ne permet pas aux gens de s'organiser et de se prendre en charge. Il faut une loi claire et ferme consacrant au moins une vraie décentralisation, administrative, économique et financière.»* (Me Thomas Lwango)<sup>2</sup>.

En 1987, la province (appelée alors région) du Kivu a connu deux faits majeurs<sup>3</sup>: l'annulation des élections locales et législatives ou leur report sine die<sup>4</sup> et son choix par le staff dirigeant du Parti-Etat, le Mouvement Populaire de la Révolution (MPR), comme région-test pour la restructuration administrative ou simplement le découpage administratif<sup>5</sup>. En faisant ce choix, le Président Mobutu et ses collaborateurs, en particulier le Secrétaire général du MPR, Kithima bin Ramazani, donnaient l'impression de faire un virage dans la manière de gérer le pays. Cette nouvelle politique administrative viserait à rapprocher les dirigeants des dirigés<sup>6</sup> dans le cadre d'une nouvelle forme de décentralisation<sup>7</sup> («*transfert de certaines attributions du pouvoir central vers les autorités locales qui jouissent d'une autonomie de décision pour les affaires qui leur sont confiées*»)<sup>8</sup> et aurait comme finalité la promotion du développement<sup>9</sup> qu'on qualifierait de «*development with equity*». En fait, le Président Mobutu avait placé, au cours

<sup>2</sup> EYENGA, S., «Me Lwango : Pour une loi claire et ferme sur la décentralisation», *HEBDO JUA*, 24 juin 1995, p.9.

<sup>3</sup> L'année 1987 est une date charnière dans l'histoire du Kivu et celle de ses relations avec la capitale Kinshasa durant la Deuxième République. Les deux événements qui sont intervenus au cours de cette année sont des signes qui suggèrent que le Kivu était, à l'époque, traité comme une entité particulière au sein de la nation congolaise. Une telle politique n'était pas entièrement nouvelle (BUCYALIMWE, M., «La particularité du Kivu : ses fondements historiques», *Recueil des conférences données au Centre Culturel Français*, Bukavu, 1977-1978, pp.143-161). Ce qui était nouveau est le fait que la situation qui a suivi ces deux événements se détériora progressivement jusqu'à affecter la capitale et le pays tout entier. C'est pour cette raison que l'année 1987 est prise comme «*terminus a quo*» de la présente étude.

<sup>4</sup> «La nouvelle donne du conflit rwandais», *Le Soft de Finance*, n°23, 28 février 1991, p.24.

<sup>5</sup> Voir le contenu de l'ordonnance-loi n°88-031 du 20 juillet 1988 qui créait les trois provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et du Maniema, *Journal Officiel de la République du Zaïre (JO)*, n°3 du 1<sup>er</sup> février 1989, p.6.

<sup>6</sup> KASSA, M. et MALEKERA, B., «Exclusif. Le citoyen Anzuluni parle du découpage du Kivu. Rapprocher l'administré de l'administrant», *JUA HEBDO* du 26 août au 3 septembre 1988, p.6 ; MUTIRI, W.B., «Plus qu'un test, un défi», *JUA HEBDO* du 26 août 1988, p.2.

<sup>7</sup> Pour la politique antérieure de la décentralisation, voir l'ordonnance-loi n° 82-006 du 25 février 1982, *JO*, n°6 du 15 mars 1982, pp.4-30 ; KANYINDA, L., *La décentralisation territoriale zaïroise à l'épreuve de la théorie et des faits*, Bruxelles: Cahiers du CEDAF, n°2, 1984 ; ISANGO, I.W., «La décentralisation administrative pour le développement: quelques écueils à surmonter», *Zaïre-Afrique*, n°222, février 1988, pp.85-97.

<sup>8</sup> ISANGO, I. W., *op. cit.*, p.88.

de son meeting populaire tenu à Kinkole le 2 novembre 1986, le social ou, mieux, le peuple congolais au centre du développement : «*Le Zaïre n'a donc pas rompu avec le Fonds Monétaire International (FMI), mais désormais le fameux critère de performances, dont cet organisme parle tant, devra être le bien-être social des Zaïroises et des Zaïrois*»<sup>9</sup>.

Contrairement à ce discours officiel, rien de positif ne semble avoir suivi ni dans les régions relativement nanties du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, ni encore moins dans la province pauvre du Maniema<sup>11</sup>. En effet, des échos qui provenaient régulièrement de Goma, Bukavu et Kindu, respectivement chefs-lieux des trois nouvelles provinces du Nord-Kivu, Sud-Kivu et Maniema durant toute la période 1987-1996, n'étaient pas encourageants. Des plaintes faites au fil des jours étaient rapportées par la presse écrite locale (*L'hebdo Jua, Le Souverain, Clef, Trou de serrure, Le Cedac, Les Coulisses*) et kinoise (*Graben, Umoja, La Référence Plus, Le Potentiel, La Conscience, Le Soft*) ; ces plaintes concernaient l'élargissement du fossé entre «Kinshasa-la-débrouille»<sup>12</sup> et ce triplet des capitales provinciales du Kivu<sup>13</sup>, les autorités dont l'attention et l'intérêt ne se sont pas étendus au-delà des capitales provinciales<sup>14</sup> ou carrément l'absence de l'autorité provinciale au moment et là où celle-ci était requise<sup>15</sup>, la recrudescence de la violence, la généralisation

<sup>9</sup> En prenant la parole lors de sa présentation officielle comme gouverneur de la province du Sud-Kivu à Bukavu le 25 août 1988, Ndala Kashala, se présentait comme «*gouverneur de développement*» ; à ce sujet, il ajoutait : «*c'est en fait la recherche permanente des voies et moyens de faire sortir le développement national qui a amené le Congrès et le Président-Fondateur du MPR à amorcer un découpage territorial test par le Kivu*», «*Découpage du Kivu*», *JUA HEBDO* du 26 août 1988, p.2.

<sup>10</sup> BEECKMANS, R., «*Afrique-Actualités. Novembre 1986*», *Zaïre-Afrique*, n°211, janvier 1987, p.60.

<sup>11</sup> OCHA, *Maniema : une province enclavée et sinistrée*, Kindu, le 18 mai 2004, p.2 ; MUTIRI, W.B., *op. cit.*, p.2 ; NYUMBAYIZA, M. M. et al., Contribution de l'Enseignement Supérieur et Universitaire du Maniema au Dialogue Interkivutien et aux Rapports entre le Maniema et les deux Kivu, Septembre 2001, pp.7-9.

<sup>12</sup> EYENGA, S., «*Kin-la-débrouille tourne le dos à la politique*», *HEBDO JUA* du 9 décembre 1995, p.2.

<sup>13</sup> «*Lettre ouverte à M. le Premier Ministre (Lunda Bululu)*», *La Conscience*, n°13 du 24 septembre 1990, p.11 ; EYENGA, S., «*Me Lwango...*», *HEBDO JUA* du 24 juin 1995, p.9 ; «*Sud-Kivu: Le gouverneur Kyembwa dans la tourmente*», *HEBDO JUA* du 11 février 1995, p.9 ; LUKEKA, B.M.G., «*Nord-Kivu : Bras de fer entre le CRONGD et l'autorité régionale*», *HEBDO JUA* du 18 janvier 1995, p.6 ; EYENGA, S., «*En marge de l'arrivée du Premier ministre Kengo au Sud-Kivu. GEAD/CEDD: Les gouverneurs de région n'ont de comptes à rendre à personne (ni au gouvernement ni à la population)*», *HEBDO JUA* du 24 juin 1995, p.9 ; KAHINDO, M.T.R., «*M. Roger Rachid à Jua : L'autorité régionale du Nord-Kivu est dépassée*», *HEBDO JUA* du 7 mars 1995, p.6.

<sup>14</sup> BUTUMBI, S.M.A., «*Neno la wasomaji. Barua wazi kwa bwana liwali wa jimbo la Kivu ya kusini*», *HEBDO JUA* du 5 avril 1995, p.7.

<sup>15</sup> «*Goma : La société civile déplore l'absence de toute autorité*», *HEBDO JUA* du 22 juin 1996.

de l'insécurité et l'aggravation de la misère<sup>16</sup> ; une curieuse issue pour une province qui était présentée jusque là comme le phare du développement (la prolifération des ONGD et l'accroissement du volume d'aide financière dans le cadre de la coopération indirecte depuis 1992 en sont l'illustration). La guerre qui dure depuis septembre 1996 est venue ajouter à ce tableau sombre une dimension que les artisans du découpage n'avaient pas vraisemblablement anticipée: la mort de plus de trois millions de personnes<sup>17</sup>, les violations massives des droits fondamentaux de l'homme à une échelle jamais vue dans l'histoire du pays et, surtout, la perte du contrôle de cette partie du pays par Kinshasa au profit du Rwanda, de l'Ouganda et du Burundi. Tous ces bouleversements ont transformé l'ensemble de l'Est du pays en «une zone de non-droit» ou zone mouroir. Bukavu est devenu le nid non seulement de l'anti-mobutisme<sup>18</sup>, mais aussi de la résistance contre l'occupation rwandaise<sup>19</sup>, alors que Goma a été soumise à la domination totale du Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD), cheval de Troie de Kigali (Rwanda) en RDC<sup>20</sup>. Quant au Maniema, il est tombé dans l'abandon total<sup>21</sup> avant d'être intégré dans un nouvel espace politique et économique créé par les rebelles du RCD et contrôlé de plus en plus par le Rwanda<sup>22</sup>. Quelle a été l'attitude des gouvernements qui se sont succédés à Kinshasa depuis 1987/1988 face à ce processus d'effondrement du Kivu ? Qu'ont fait

<sup>16</sup> BULAMBO, D.M., "La Sominki perpétue l'exploitation de l'homme zaïrois", *Le Soft de Finance*, n°47 du 2 décembre 1991, p.1 ; KONJI, K., "Le front social est une bombe à retardement", *Le Soft de Finance*, n°64 du 20 avril 1992, p.3.

<sup>17</sup> IRC, *Mortality in the Democratic Republic of Congo: Results from a Nationwide Survey*, December 2004.

<sup>18</sup> MWEZE, R., "Qui domptera Bukavu, domptera le Congo", *Le Souverain*, n°39, juillet 2003, p.3.

<sup>19</sup> MALEKERA, D., "Sud-Kivu : La résistance populaire contre l'invasion tutsi", *HEBDO JUA* du 1<sup>er</sup> octobre 1996, p.2 ; LUBALA, M. E., "L'émergence d'un phénomène résistant au Sud-Kivu (1996-2000)", *L'Afrique des Grands Lacs. Annuaire 1999-2000*, Paris, L'Harmattan, 2000, pp.189-223 ; BOR, *Bukavu est tombé, mais les Bukaviens sont debout !*, Bukavu, le 4 juin 2004. Ce qui fait dire à certaines personnes que Bukavu est devenue le symbole d'une ville-rebelle.

<sup>20</sup> "Après Bukavu libérer Goma du RCD", *L'Avenir* du 9 juin 2004.

<sup>21</sup> KASSA, M., "Maniema: Détournements au cabinet du gouverneur de région et à l'hôtel de ville", *HEBDO JUA* du 30 août 1994, p.6 ; "En séjour au Maniema, Kengo dénonce le détournement de 50.000\$ à la voirie de Kindu", *HEBDO JUA* du 24 juin 1995, p.8 ; "Le Maniema est mal parti en 1995", *HEBDO JUA* du 7 mars 1995, p.6 ; «Le Maniema en abandon total», *HEBDO JUA* du 24 août 1996, p.5. En quelques mots, «l'érection du Maniema en région-test issue du découpage territorial a même accentué la pauvreté de ce bled qui est considéré comme celui des omnivores», conclut C. Katchelewa, "Campagne électorale au Maniema", *HEBDO JUA* du 28 novembre 1995, p.8.

<sup>22</sup> KABANGA, M.D., "Les transformations des relations économiques dans les zones de conflit : Nord-Kivu et Maniema", *Conflits armés en République Démocratiques du Congo. Le rôle des facteurs économiques et leçons pour la reconstruction*, PNUD, 2004, pp.47-56 ; voir aussi la contribution du même auteur dans le présent annuaire.

les leaders du Kivu pour mettre Kinshasa au pas ? Le cas du Kivu permet-il de cerner la problématique de la restauration de l'Etat congolais étant donné que, selon Azarias Ruberwa Manywa, président du RCD-Goma et vice-président de la RDC, «*le Kivu porte aussi les stigmates de l'échec de la réconciliation et de celui de la cohabitation engendrée par le partage du pouvoir dans les institutions de la transition*»<sup>23</sup> ? Ce sont autant de questions qui serviront de toile de fond à l'analyse qui suit.

## 2. QUELQUES CONSIDERATIONS THEORIQUES SUR LA RELATION ENTRE CENTRE ET PERIPHERIE

Aujourd'hui, on fait usage du couple conceptuel centre-périphérie dans plusieurs domaines scientifiques (économie, sociologie, linguistique, histoire, géographie, etc.) ou dans les sciences sociales en général : «*Même pour des phénomènes qui ne sont pas explicitement inscrits dans l'espace, le vocabulaire des oppositions géographiques (le nord et le sud, le centre et la périphérie, le local et le national) fournit depuis longtemps maintenant l'arsenal métaphorique de prédilection en histoire et sciences sociales, surtout dès lors qu'il s'agit de renouveler l'approche des pouvoirs ou de la représentation de la politique*»<sup>24</sup>. Ceci pour dire que, même dans le domaine géographique, la référence territoriale semble avoir perdu de son importance de sorte que la relation centre-périphérie est d'actualité sur le plan du contrôle et/ou de la relation de pouvoir au niveau mondial<sup>25</sup> et national<sup>26</sup>. A partir de l'expérience malienne, Georg Klute pose la question de l'intégration entre centre et périphérie à partir de deux visions opposées : la vision sceptique («*signe d'une démocratie libérale et forte, d'un Etat central fort*») et la vision emphatique («*signe d'un Etat fortement décentralisé*»). Il montre que la

<sup>23</sup> MAS, M., "République Démocratique du Congo. Azarias Ruberwa : jouons cartes sur table!", *RFI*, Actualité du 24 août 2004.

<sup>24</sup> PECOUT, G., "Le local et le national, le centre et la périphérie", *Le Mouvement Social*, n°187, avril-juin 1999, p.3.

<sup>25</sup> Le développement était, au cours des dernières années, le paradigme conceptuel de la compréhension des disparités des richesses et des déséquilibres de pouvoirs entre les Etats; aujourd'hui, c'est la globalisation néolibérale qui est le référent. Dans les deux cas, le centre et la périphérie représentent deux pôles d'inégalités économiques, sociales et politiques et, partant, d'influences dans le monde. Ainsi, «*At the start of the new millenium the far-reaching social and economic effects of transnational regulatory frameworks and global capital flows, and the discourses of globalisation, have gravely undermined democratic accountability and national economic sovereignty. The spontaneous operation of market forces continues to generate wealth at one pole and poverty at the other, further rigidifying economic inequality between the major world zones*», MAKKI, F., "The empire of capital and the remaking of centre-periphery relations", *Third World Quarterly*, vol. 25, no. 1, 2004, p.165.

<sup>26</sup> KLUTE, G., "Décentralisation et para-étatisme", DIAWARA, M. (ed.), *Décentralisation et savoir local en Afrique*, Colloque Scientifique du Point Sud, Bamako (Mali), 15-18 février 2002.

vision sceptique conçoit la décentralisation comme un facteur d'affaiblissement politique et d'inefficacité administrative contrairement à la vision emphatique qui en fait l'élément-clé de la démocratie et de l'efficacité administrative. Dans cette vision, la décentralisation permet une participation citoyenne active dans le processus politique et devient, à la longue, une source d'émancipation politique et sociale, bref l'expression d'une bonne gouvernance<sup>27</sup>. Implicitement, ce concept de participation est érigé en moyen de développement. D'aucuns trouvent ce concept ambigu. Il est souvent considéré comme un moyen de développement. Ceux qui critiquent cette perception soutiennent qu'une telle participation «*is simply another means of pursuing traditional top-down development agendas, while giving the impression of implementing a more inclusive project of empowering the poor and the excluded*»<sup>28</sup>. Par contre, ces derniers font d'elle l'objectif du développement : «*it empowers people to pursue their own development activities and projects, ... has an emancipatory, politically radical component in that it seeks to redress unequal power relations*»<sup>29</sup>. C'est le paradigme de «*participation-end*» qui semble être privilégié aujourd'hui dans l'analyse des rapports entre, d'une part, les donateurs (agences internationales et/ou gouvernementales) et les bénéficiaires (communautés locales) et, d'autre part, les différents groupes qui composent cette dernière catégorie d'acteurs ou de partenaires de développement.

Les mots centre et périphérie intéressent notre analyse dans la mesure où les deux pôles de notre thème, Kinshasa-la-capitale et Kivu-la-province, sont «*deux types de lieux dans un système spatial*»<sup>30</sup>. En d'autres termes, ils représentent respectivement l'espace central et le siège de décision et de contrôle du pouvoir ou le «*point d'encadrement politique et de gestion territoriale*», et l'espace périphérique ou le lieu d'exécution qui subit plus qu'il ne bénéficie<sup>31</sup>. Consécutivement à la collision d'intérêts objectifs et évidents, les relations entre les deux pôles sont examinées en termes de conflit à l'exemple de la Sierra Leone<sup>32</sup> et de la Russie<sup>33</sup>. Elles sont décrites comme pacifiques ou moins conflictuelles quand le gouvernement central

<sup>27</sup> KLUTE, G., *op. cit.*

<sup>28</sup> PARFITT, T., "The ambiguity of participation: a qualified defence of participatory development", *Third World Quarterly*, Vol. 25, no. 3, 2004, p.538.

<sup>29</sup> PARFITT, R., *op. cit.*, p.539.

<sup>30</sup> Ici, nous retenons le sens que donne Alain Reyraud au couple centre-périphérie, à savoir «un modèle explicatif d'une relation hiérarchique entre deux espaces, fondé sur des interactions dissymétriques, utilisé pour décrire un système spatial fondé sur la relation inégale entre deux types de lieux : ceux qui dominent ce système et en bénéficient, les centres, et ceux qui le subissent, en position périphérique», *Histoire, Géographie, Education civique*, Académie d'Amiens, 2005.

<sup>31</sup> "Théorie des lieux centraux ou théorie des villes ou modèle de Christaller", BAILLY, A., FERRAS, R. et PUMAIN, D., *Encyclopédie de géographie*, Paris, Economica, 1991, pp.497-513.

essaie d'interférer le moins possible dans les affaires des gouvernements locaux ; pour cela, il doit instaurer «*un cadre juridique très clair délimitant les rôles des niveaux local et central de l'Etat et institutionnalisant le principe de subsidiarité où la prestation effective des services est déléguée au niveau local et exécutée par les collectivités locales et où les fonctionnaires sont responsables devant les autorités locales*»<sup>34</sup>. Dans ce champ institutionnel, le contenu et la forme de la collaboration sur l'un ou l'autre point sont re-négociés chaque fois que c'est nécessaire. On est loin d'en être là pour la RDC<sup>35</sup>. Le conflit entre Kinshasa et le Kivu a toujours été réel ; mais, son extériorisation n'a jamais été proportionnelle à sa nature, tout au moins jusqu'en 1996. Léon de Saint-Moulin a examiné la dualité entre la capitale et les provinces dans l'une de ses nombreuses études antérieures, à savoir «*la place de Kinshasa dans l'évolution nationale*»<sup>36</sup>. Dans son diagnostic, il s'est limité à l'aspect économique, social et culturel qui résultait de l'interaction entre la capitale (alors prospère) et les régions (provinces). Il concluait que «*la croissance extraordinaire de Kinshasa est peut-être la chance du Congo, en y rendant possible l'organisation du développement accéléré*»<sup>37</sup>. Il soulignait par là l'influence déterminante de la capitale sur l'évolution interne aux différentes régions du pays. Dans le cadre de notre étude, nous allons revenir sur cette question d'articulation en interprétant les faits à la lumière de la politique du centre (la capitale) et de son application dans la périphérie (la province du Kivu qui est distante de plus 2.000 kilomètres à vol d'oiseau). Il s'agira de démontrer que la politique nationale appliquée dans le cadre d'une décentralisation mal inspirée et le contexte général de profondes mutations a fini par fragiliser davantage les relations entre Kinshasa et le Kivu au lieu de les consolider.

### 3. LE DECOUPAGE DE 1987/1988 : LE DESSOUS DES CARTES

Décidé en 1987, le découpage expérimental du Kivu a été effectif en 1988 avec la promulgation de l'ordonnance-loi précitée (note 5) qui divisait le Kivu, alors l'une des neuf provinces du pays, en trois provinces : Maniema (chef-lieu Kindu), Sud-Kivu (chef-lieu Bukavu), Nord-Kivu (chef-lieu

<sup>32</sup> ROSENBAUM, A. and ROJAS, A.V., "Decentralization, local government and centre-periphery conflict in Sierra Leone", *Public Administration and Development*, vol. 17, no. 5, 1997, pp.529-540.

<sup>33</sup> RADVANYI, J., "La Russie face à ses régions", *Problèmes politiques et sociaux*, n°742, 1994, pp.1-60.

<sup>34</sup> Réforme du secteur public et renforcement des capacités. Synthèse du rapport des spécialistes de la Banque mondiale intitulé : "La décentralisation en Afrique : une étude bilan (résultat d'une enquête effectuée en 2002)", *Findings*, Washington, D.C., août 2003, p.2.

<sup>35</sup> Clôture du Séminaire sur la décentralisation, Kinshasa, le 1<sup>er</sup> octobre 2004.

<sup>36</sup> *Congo-Afrique*, n°57, août-septembre 1971, pp.367-382.

<sup>37</sup> *Congo-Afrique*, n°57, août-septembre 1971, p.382.

Goma). Il s'agissait pratiquement du retour à la situation des provincettes au cours des années 1963-1966. Placés dans le contexte de l'époque et surtout dans la rétrospective, quels sens et portée pouvons-nous alors accorder au découpage territorial du Kivu ?

### 3.1. Sens et portée du découpage territorial

Il y a plusieurs raisons avancées pour justifier cette réforme administrative. Officiellement, le choix du Kivu comme cas-test du découpage ou de la restructuration territoriale s'expliquait avant tout par le fait que, «à part Kindu, Bukavu et Goma disposent déjà des infrastructures appropriées pour servir de siège aux institutions régionales (provinciales)»<sup>38</sup>. Le Maniema avait un aéroport, des industries et un passé. Il était de même pour le Sud-Kivu qui avait un aéroport national (Kavumu), le Nord-Kivu un aéroport international et Masisi, alors l'eldorado congolais qui fournissait la viande à Kinshasa et d'autres régions du pays. La densité de la population (un million de personnes au Maniema, trois millions pour le Sud-Kivu de même que pour le Nord-Kivu) et le dynamisme local ont été aussi pris en compte par Mobutu<sup>39</sup>. Ensuite, il s'agissait de faire de la décentralisation un facteur de développement. Enfin, celle-ci devait entraîner le renouvellement de l'équipe dirigeante. Ce point de vue, qui émane du Père Léon de Saint-Moulin, l'un des experts de la Sous-Commission spéciale du Comité central du MPR chargée du découpage territorial, est présenté comme la condition sine qua non du succès : «Pour qu'une réorganisation territoriale porte les fruits attendus, elle exige la mise en place d'hommes nouveaux, qui conçoivent leur rôle comme celui d'agents de développement et de bons gestionnaires administratifs»<sup>40</sup>. Ce renouvellement<sup>41</sup> ne devrait procéder, selon Georg Klute que nous avons déjà cité, que de la démocratie locale que les Suisses

<sup>38</sup> BEECKMANS, R., "Afrique-Actualités. Mai-Juin-Juillet 1988", *Zaire-Afrique*, n°227, septembre 1988, p.442.

<sup>39</sup> Cette décision n'a pas eu que des adeptes, notamment ceux qui voyaient le nombre de services et donc d'emplois tripler et les frais de transport et de séjour se réduire avec la diminution de la distance à parcourir pour rejoindre le chef-lieu de la province. Il y a des gens qui, même au Kivu, la critiquaient. C'est, par exemple, le cas de Jean-Marie Kititwa (l'un des politiciens du Kivu le plus ancien et le plus avisé et, par surcroît, haut-dignitaire du MPR) pour qui «le découpage a été une décision arbitraire pour affaiblir cette région pilote», BELINDA, L.M., "A propos de l'interview de Kititwa : Une réaction de l'Entraide de Tous Travaux à Goma", *HEBDO JUA*, n°409 du 26 janvier au 2 février 1991, p.19. D'autres se demandaient pourquoi le choix du découpage n'avait pas porté sur une province plus grande comme la Province Orientale ou le Katanga.

<sup>40</sup> Cité dans "Vers une restructuration territoriale?", *Zaire-Afrique*, n°224, avril 1988, p.196.

<sup>41</sup> Cette exigence ne s'est jamais concrétisée. D'où des appels incessants lancés dans ce sens par plusieurs factions de la population congolaise parmi lesquelles figurent les chefs de l'Eglise catholique, "Les évêques du Zaïre exigent le renouvellement de la classe politique", *HEBDO JUA* du 5 avril 1995.

appellent démocratie directe<sup>42</sup> et dont l'objectif premier est «*d'associer les administrés à la gestion de leur entité... Car un développement imposé d'en haut, sans le concours des populations concernées, ne mérite pas ce nom*»<sup>43</sup> ; la démocratisation des institutions locales est donc perçue comme un facteur d'efficacité administrative<sup>44</sup>. La nouvelle politique de décentralisation serait donc la réponse à une crise morale, économique et sociale fustigée par Mobutu, à Kinkole le 2 novembre 1986, et dont le thème ou le slogan était «*Désormais plus rien comme avant*»<sup>45</sup>. Était-ce une mascarade étant donné que, en 1975, le même Président avait prétendu, après avoir donné une liste de dix fléaux qui avaient marqué les dix premières années de son règne, qu'il allait changer ? Si l'on voit les choses de façon rétrospective, on peut faire ce constat amer : la réalité est que l'après 1987 est égal à l'avant 1987.

Le première raison était l'affirmation de «*la primauté du parti-Etat dans l'organisation et la gestion des provinces jusqu'aux élections prévues pour mars 1989, d'où émaneront les nouvelles assemblées régionales*»<sup>46</sup>. Ces élections n'ont jamais eu lieu. Ce qui veut dire que le système MPR est resté fonctionnel jusqu'à la guerre et passa le relais au système AFDL qui s'est effondré lui-même et a conduit à la partition de fait du pays. Bref, Kinshasa a fini par être coupé totalement du Kivu (voir infra). La seconde raison est que cette décision du découpage intervenait quelques temps après l'annulation des élections locales et législatives qui, pourtant, étaient organisées dans les huit autres provinces. Ces deux derniers faits faisaient de cette partie du pays un cas spécial et constituaient de nouveaux ingrédients aux conséquences insoupçonnées au départ.

Jusque là, c'est le projet de la décentralisation de 1982 qui restait en vigueur. Ce qui était déjà un paradoxe. Un nouveau projet n'a été élaboré qu'en 1995 dans le cadre de l'Acte Constitutionnel de la Transition : loi n°95 du 20 décembre 1995<sup>47</sup>. La nouveauté de cette loi par rapport à celle de 1982 intervenue dans le cadre du parti unique est «*que le Protocole d'Accord prévoit la restructuration de la territoriale pour l'adapter aux nouveaux textes légaux et la mise en place, au niveau de chaque entité administrative décentralisée, d'un Conseil et d'un Collège Exécutif dont les membres sont*

<sup>42</sup> KÜPFER, P. et ERB, M., *Direkte Demokratie-Gelebte Demokratie*, Contribution au XIIème Congrès de «Mut Zur Ethik», Feldkirch, Vorarlberg/Österreich, 3-4 septembre 2004.

<sup>43</sup> ISANGO, I.W., *op. cit.*, p.88. Tel était le défi auquel étaient confrontées les autorités des trois provinces du Sud-Kivu, Nord-Kivu et Maniema.

<sup>44</sup> Ce point de vue rejoint celui de MAHARAJ, B., "The politics of local government restructuring and apartheid transformation in South-Africa: The case of Durban", *Journal of Contemporary African Studies*, vol. 15, no. 2, 1997, p.261.

<sup>45</sup> BEECKMANS, R., "Afrique-Actualités. Novembre 1986", *Zaire-Afrique*, n°211, janvier 1987, p.59.

<sup>46</sup> "Découpage du Kivu", *JUA HEBDO* du 26 août 1988, p.2.

<sup>47</sup> *JO*, n°1 du 1er janvier 1996, pp.8-93

désignés de manière paritaire par les deux familles politiques (mouvance présidentielle et opposition politique), en tenant compte de la représentation des forces politiques et sociales en présence»<sup>48</sup>. L'évolution néfaste des événements (crise des réfugiés hutu rwandais et burundais et guerre de l'AFDL et du RCD) n'a pas permis la mise en application de cette loi. Au contraire, celle-ci a poussé les nouvelles autorités de Kinshasa qui avaient tourné le dos au schéma de la Conférence Nationale Souveraine (CNS) à élaborer une autre loi qui, elle-même, a été vite modifiée. Nous faisons allusion au «décret-loi n°081 du 2 juillet 1998 portant organisation territoriale et administrative de la République Démocratique du Congo tel que modifié et complété par le décret-loi n°018/2001 du 28 septembre 2001 (textes coordonnés et mis à jour au 28 septembre 2001)»<sup>49</sup>. L'article 5 de ce dernier décret-loi reprend la clause de la loi de 1982 sur la décentralisation (article 1) et n'ajoute rien de plus. Tous ces développements permettent de tirer une double conclusion : non seulement, cette expérience de découpage qui devrait s'appliquer à l'Equateur, au Shaba (actuellement Katanga) et au Haut-Zaïre (actuellement Province Orientale) n'a pas eu lieu, mais aussi elle n'a pas abouti aux résultats escomptés. L'autonomie de l'entité décentralisée, à savoir la région/province, est demeurée, en réalité, une fiction. C'est ce qui a poussé les auteurs du schéma régional d'aménagement du Kivu à dire que «politiquement et administrativement, chacune des régions dispose théoriquement d'une gestion et d'une direction autonome»<sup>50</sup>. En plus, le découpage territorial de 1987/1988 a été suivi par une série de problèmes qui ont plongé le Kivu dans une crise<sup>51</sup> dont il aura, pour longtemps, du mal à sortir. Après quinze années d'attente (1988-2005), on est encore loin d'avoir «une administration territoriale de développement»<sup>52</sup> et «un nouveau type d'homme adapté à la décentralisation»<sup>53</sup> tant rêvés. Force est de conclure avec D. Gould et G. Kangafu que l'on est passé, au fil des années, «d'une administration de développement à une administration de sous-développement»<sup>54</sup>.

<sup>48</sup> JO, n°1 du 1<sup>er</sup> janvier 1996, p.9.

<sup>49</sup> JO, Numéro Spécial du 28 septembre 2001.

<sup>50</sup> «Cadre physique et géographique du Kivu, septembre 2001», [http://www.fomeka.net/fom\\_Kivu\\_cadre\\_geophysique\\_fr.htm](http://www.fomeka.net/fom_Kivu_cadre_geophysique_fr.htm).

<sup>51</sup> TULINABO, M.A., «En exclusivité avec Me Paluku Live-Rive: L'absence totale du pouvoir entretient le génocide au Nord-Kivu», *Bulletin du Souverain Primaire* du 16 au 31 juillet 1993, pp.5-7 ; PRUNIER, G., «Convoitises multiples sur le Kivu. Une poudrière au coeur du Congo-Kinshasa», *Le monde diplomatique*, juillet 1998, p.14.

<sup>52</sup> «Pour une administration de développement», *Zaire-Afrique*, n°239, novembre 1989, pp.467-469.

<sup>53</sup> DE SAINT-MOULIN, L. *op. cit.*, 1988; LOTOY, I.B.P. et MUKIKA, A.E., «Pour un nouveau type d'homme adapté à la décentralisation. Contribution à l'analyse de l'efficacité de la Territoriale au Zaïre», *Zaire-Afrique*, n°239, novembre 1989, pp.477-493.

### 3.2. Le découpage-décentralisation à l'épreuve des faits

L'objet de la discussion est ici la gestion des provinces. Ce découpage territorial du Grand Kivu n'a été accompagné ni par aucune réforme des structures et fonctions de nouveaux gouvernements provinciaux, ni par des mesures destinées à améliorer les systèmes opérationnels et procédures managerielles (représentativité, responsabilité, autonomie financière, etc.) ; c'est une entorse qui devrait affecter négativement les actions de ces gouvernements<sup>55</sup>. Au lieu d'être «*the vital sectors in the devolved and decentralised implementation of development and service-related activities and arenas for autonomous local actions*»<sup>56</sup>, ces derniers restèrent inefficaces comme celui qui les avait précédés. Tout en évoluant différemment, les nouveaux gouvernements provinciaux devinrent des arènes de compétition ethnique et politicienne et, partant, des sources d'instabilité permanente. Pour évaluer ce processus de disfonctionnement et ses retombées sur le vécu des populations locales, nous nous efforçons d'abord de nous interroger sur le système de désignation des autorités provinciales de 1987/1988 à nos jours<sup>57</sup> ; d'examiner ensuite la manière dont elles ont assumé leurs tâches ; et, enfin, de discuter les problèmes qui étaient associés à leurs mandats respectifs. Les sections qui suivent ne font que développer des aspects particuliers qu'il faudrait prendre pour avatars de la décentralisation. A l'issue de cette discussion, on voit clairement qu'aucun de deux modes du processus participatif souligné plus haut n'a été appliqué conformément à l'esprit de la loi.

De l'inventaire et de l'analyse des faits, il ressort quelques traits dominants. D'abord, les gouverneurs de la période 1988-1991 sont des non originaires alors que ceux qui ont suivi sont des natifs des trois provinces issues du découpage. A l'exception de la deuxième période (1991-1997)<sup>58</sup>, tous appartiennent au parti unique, soit le MPR, soit l'AFDL et le RCD

<sup>54</sup> GOULD, D., and KANGAFU, G., "From Development Administration to Underdevelopment Administration: A Study of Zairian Administration in the Light of Current Crisis", *Cahiers du CEDAF*, n°6, 1978, 34 pages.

<sup>55</sup> SLATER, R., "Approaches to strengthening local government: lessons from Sri Lanka", *Public Administration and Development*, vol., 17, no. 2, 1997, p.252.

<sup>56</sup> SLATER, R., *op. cit.*, p.255.

<sup>57</sup> HEBDO JUA (1988-1996) ; REYNTJENS, F. et MARYSSE, S. (sous la direction de), *L'Afrique des Grands Lacs. Annuaire 1997-2004*, Paris, L'Harmattan ; KASEREKA, M.V.R., *Dynamiques locales et géopolitique régionale des pays de Grands Lacs. Cas du territoire contrôlé par le RCD-ML*, Mémoire de maîtrise en Gouvernance et Développement, IPGD-UA, septembre 2004 ; Décret présidentiel n°04/042 du 16 mai 2004.

<sup>58</sup> Depuis le 20 avril 1990, la RDC est entrée dans une phase non pas d'un tripartisme (M'BAHAB, J.R., "Monopartisme ou tripartisme confisqué", *La Conscience*, n°3, 28 juin 1990, pp.6-7), mais d'un multipartisme intégral (plus de 100 partis politiques, dont la plupart étaient qualifiés d'alimentaires du MPR, devenu MPR-fait privé).

respectivement. Ils ont été tous, non pas élus démocratiquement, mais nommés d'en haut par la direction des partis et n'avaient de compte à rendre qu'à ceux qui les avaient désignés<sup>59</sup>. De 1997 à 1999, il y avait un vice-gouverneur tantôt faible par rapport au gouverneur (cas de Tussi Balume vis-à-vis de Kanyamuhanga Gafundi), tantôt plus fort que le gouverneur lui-même (cas de Serukiza Nkundabantu<sup>60</sup> vis-à-vis de Bishikwabo Chubaka, Magabe Mwene N'na Kihumba et Katintima Basengezi) ; depuis 1999, deux vice-gouverneurs ont été nommés, l'un étant chargé des finances et l'autre de l'administration. L'accord global et inclusif (Prétoiria, 17 décembre 2002) n'a pas modifié cette donnée.

Ensuite, l'ethnisme est revenu en force après 1991 car les organisations politiques, groupes armés, mutuelles et organisations non-gouvernementales de développement (ONGD) qui ont dominé le paysage politique étaient essentiellement ethniques et, souvent, exclusifs ; toutes les agitations politiques qui ont caractérisé le Kivu depuis 1991 (ouverture de la CNS) et les actions du Regroupement de l'Opposition Parlementaire de l'Est du Congo (ROPE) en portaient profondément la marque<sup>61</sup>. Le contrôle des provinces par les natifs s'est traduit, dans le discours politique, par un nouveau vocable, la «*géopolitique*», qui n'a rien à faire avec le fédéralisme qu'on évoque souvent, mais qui était plutôt le vecteur d'un virus d'intolérance à l'endroit de ceux qui étaient décrits comme les non originaires : les violences qui ont éclaté au Katanga (1992) et au Nord-Kivu (1993) étaient principalement les conséquences de ce virus (voir infra).

Enfin, l'emprise du RCD et la stabilité des autorités à Goma (deux gouverneurs)<sup>62</sup> contrastent avec la fronde populaire et leur instabilité à Bukavu (6 gouverneurs)<sup>63</sup> au cours de la troisième période, celle de 1998 à 2003. C'est au cours de la même période que le Nord-Kivu a été scindé en deux parties ou zones de contrôle rwandais et ougandais et qu'eut lieu le dédoublement du governorat (1999), l'un à Goma et l'autre à Beni ; la situation n'a changé qu'à la suite de la signature de l'accord de Sun-City (Afrique du Sud) en avril 2002 dont le RCD/ML profita pour se rapprocher de

<sup>59</sup> GEAD/CEDD, *op. cit.*

<sup>60</sup> Le gouverneur du Nord-Kivu Kanyamuhanga et le vice-gouverneur du Sud-Kivu Serukiza sont les seules autorités à être restées si longtemps à leurs postes.

<sup>61</sup> "Sud-Kivu: Qui attise le feu du tribalisme?", *HEBDO JUA* du 9 décembre 1995, p.4 ; EYENGA, S., "Le dossier rouge de Masisi", *HEBDO JUA* du 28 février 1996, p.13 ; "Tueries à Goma, Masisi et Rutshuru. L'armée face à la barbarie des Ngilima", *HEBDO JUA* du 8 juin 1996, pp.5-7.

<sup>62</sup> Léonard Kanyamuhanga (novembre 1996-juillet 2000) et Eugène Serufuri (juillet 2000 jusqu'à aujourd'hui).

<sup>63</sup> Anatole Bishikwabo, Charles Magabe, Bashengezi Katintima, Patient Mwendanga, Chiribanya Chirimwami et Manzambi (intérimaire éphémère) : 4 Shi, 1 Havu et 1 Lega.

Kinshasa sans, toutefois, rompre totalement d'avec Kampala<sup>64</sup>. Le choix de Beni comme siège d'un governorat par Mbusa Nyamwisi et le général ougandais James Kazini relève de deux réalités politiques, la rivalité Nande-Hema à Bunia (Ituri)<sup>65</sup> et Nande-Hutu/Tutsi à Goma d'une part, la rivalité intra-Nande ou entre Beni et Butembo d'autre part. En dehors d'antécédents historiques que nous ne reprendrons pas ici, cette dernière rivalité s'est concrétisée par l'affrontement entre le front de Mbusa Nyamwisi (un Nande de Beni, proche des Bakondjo de l'Ouganda et allié de Kampala) et le front de Esdras Kambale Bahekwa (un Nande de Lubero, allié au RCD-Goma)<sup>66</sup>. En fin de compte, l'occupation de l'Est de la RDC par le Rwanda et l'Ouganda et la division de la province du Nord-Kivu et celle de la province Orientale se sont faites en faveur des Shi<sup>67</sup> à Bukavu, des Tutsi à Goma, des Nande à Butembo-Beni et des Hema à Bunia.

#### 4. LE RALLYE ANTI-MOBUTU ET LA «GEOPOLITIQUE» : UN NOUVEAU PAVE DANS LA MARE

Cette section passe en revue la politique nationale et son impact désastreux sur la situation interne au Kivu depuis avril 1990 jusqu'au début de la guerre AFDL en septembre/octobre 1996. Si cette politique ne visait pas à laisser le Kivu à son triste sort, son application a eu comme résultat la détérioration de la situation interne au Kivu. Chaque gouvernement a sa part de responsabilité dans ce processus, comme nous tentons de l'expliquer ci-après..

Pour beaucoup de Congolais au sein de l'opposition, la finalité de leur lutte était de chasser Mobutu et de s'emparer du pouvoir. Il ne semble pas y avoir eu une autre préoccupation au-delà de cet enjeu. Cette vision à courte

<sup>64</sup> En province Orientale, il y a eu aussi, dans la même période, deux gouverneurs, l'un à Kisangani désigné par le RCD-Goma ou, mieux, Kigali, l'autre à Bunia et nommé par le général ougandais James Kazini. La succession de quatre gouverneurs nande à Beni entre septembre 1999 et mai 2003 (Kayisavera, Mbake, Nyonyi Bwanakahwa, Sikuli, Uvasaka Makala et Eric Kamavu) est aussi l'illustration de l'instabilité que connaît également cette ville et des enjeux conflictuels qui y déterminent, comme à Bukavu, l'évolution récente des événements sanglants.

<sup>65</sup> C'est à la fin de 1999 que le governorat de Bunia détaché de Kisangani et dirigé par les Hema fut formé ; voir ICG, *Congo Crisis: Military Intervention in Ituri*, Africa report no. 64, 13 June 2003, p.4.

<sup>66</sup> KASERREKA, M.V.R., *op. cit.*, pp.32-33.

<sup>67</sup> L'implantation de ceux-ci à Goma et leur implication dans le mouvement d'occupation des terres dans le Masisi sont de plus en plus fortes et commencent à inquiéter les populations locales.

vue a été l'objet de débats à l'époque comme l'attestent les points de vue de Eugène Muhima Amri<sup>68</sup> et de l'équipe de rédaction du journal indépendant, *La Conscience*<sup>69</sup>. Le résultat fut non seulement la bipolarisation politique, mais aussi la prise du pays en otage par les Forces Politiques du Conclave (FPC) ou camp mobutiste et du pouvoir et l'Union Sacrée de l'Opposition Radicale et Alliée (USORAL)<sup>70</sup>. La suite est connue : la montée de Kengo («*Monsieur Rigueur*») comme l'homme du centre ou l'incarnation de la troisième voie<sup>71</sup> et l'échec du processus démocratique enclenché par la Conférence Nationale Souveraine (CNS) et le retour à un régime militaire qui était, cette fois-ci, issu de rébellions AFDL/RCD d'inspiration essentiellement rwandaise.

Cette phase de l'effondrement du régime Mobutu remonte à la deuxième primature de Kengo ou gouvernement Kengo II (juillet 1988-mai 1990)<sup>72</sup>. Elle coïncida avec le grand tournant, à savoir la remise en cause du parti unique, l'effritement des fondements du régime MPR et la tourmente régionale avec l'entrée du couple NRA/FPR sur la scène politique. Ce dernier a commencé à renforcer sa base arrière au Zaïre depuis sa création en 1988 et Kinshasa ne pouvait pas ne pas être au courant. Les gouvernements de Vincent Lunda Bululu (président du RSF, Rassemblement des Forces Sociales et Fédéralistes) et Mulumba Lukoji qui ont suivi furent confrontés aux turbulences ayant marqué le passage du monopartisme au multipartisme intégral. Lunda Bululu a dû démissionner dès qu'il a eu vent du projet de sa révocation par Mobutu ; mais, il a eu le courage de «*demander pardon au peuple pour n'avoir pas rempli sa mission*»<sup>73</sup> au cours de son bref séjour à la

<sup>68</sup> “A la tribune de Jua. Muhima Amri, Secrétaire Général du RLP : Le départ du Président Mobutu ne doit pas occulter l'essentiel du débat politique”, *HEBDO JUA* du 1er mars 1993, p.23.

<sup>69</sup> “Chasser Mobutu du pouvoir est-ce la solution ?”, Editorial de *La Conscience*, n°13 du 24 septembre 1990, pp.1, 2 et 8.

<sup>70</sup> “Le Zaïre pris en otage par les FPC et USORAL”, *HEBDO JUA* du 20 juillet 1996, p.2.

<sup>71</sup> Certains ont fait de lui le chef de file de l'aile modérée de l'opposition (EYENGA, S., “Vers le dénouement de la crise zaïroise ? La Troïka prend acte de l'élection de Kengo comme Premier ministre”, *HEBDO JUA* du 24 juin 1994, p.2), voire de «*l'opposition utile des Thambwe, Kamanda, Mwando et des autres*» (MUTIRI, W.B., “Editorial. Le temps de Kengo”, *HEBDO JUA* du 24 juin 1994, p.1) ou «*du courant réformiste dit UDI (Union des Démocrates Indépendants)/Kengo*», KABANGA, W.V., “Combattre ou accepter Kengo comme Premier ministre. Les partis politiques du Sud-Kivu se prononcent”, *HEBDO JUA* du juin 1994, pp.2 et 8.

<sup>72</sup> D'aucuns ont même pensé que Kengo a joué un rôle dans la fragilisation politique de Mobutu alors que d'autres n'ont jamais vu en lui son opposant.

<sup>73</sup> Sa version des faits est donnée dans son ouvrage intitulé *Conduire la première transition au Congo-Zaïre*, Paris, L'Harmattan, 2003. Mieux coté au départ que tous les autres Premiers ministres de la transition, il a perdu toute sa crédibilité dès qu'en août 1998, il a accepté d'être instrumentalisé par Kigali en tant que coordonnateur du Comité exécutif du RCD jusqu'à son éviction en 1999. Cette image n'a pas encore changé.

tête du gouvernement (4 mai 1990-14 mars 1991)<sup>74</sup>. Quant à Mulumba Lukoji, il a été, malgré le caractère éphémère de son gouvernement (30 mars-14 octobre 1991), fort critiqué et accusé d'avoir recouru à beaucoup de manœuvres qui ont profité aux Baluba<sup>75</sup>.

Les gouvernements de Bernardin Mungul Diaka (29 octobre-20 novembre 1991) et de Jean Nguz-Karl-I-Bond (28 octobre 1991-29 août 1992)<sup>76</sup> ont travaillé pour vider la Conférence Nationale Souveraine (CNS) de son sens et ont semé les germes de la discorde dont le nouvel ingrédient (qui s'ajoutait aux tribalisme et régionalisme) était la géopolitique. Bernardin Mungul Diaka, président du RDR (Rassemblement Démocratique pour la République), originaire de la province de Bandundu bien représentée démographiquement à Kinshasa et vieux loup dans la politique congolaise, a promu la thèse des originaires de Kinshasa, d'où émergea la fronde dite Ne Kongo dont la devise est désormais «*Kinshasa aux autochtones*»<sup>77</sup> ; et les actions de revendication du contrôle du pouvoir à Kinshasa ne cessent de s'amplifier<sup>78</sup>. En fait, ce nouveau concept qui domina le discours politique de l'après-CNS reposait sur deux postulats : le principe de la proportionnalité ou de l'équilibre des représentations régionales et ethniques au sein de différentes institutions de la transition (argument opposé à la prédominance des Baluba dits kasaiens) et, surtout, le slogan de «*chaque province aux originaires*». Ce deuxième principe était la remise en cause de la politique de Mobutu qui, depuis 1966, consistait à faire diriger les différentes provinces par des autorités qui ne sont pas issues de ces mêmes provinces. L'application

<sup>74</sup> Il a été remplacé par Etienne Tshisekedi ; le gouvernement de celui-ci (gouvernement Tshisekedi I) n'a pas duré un mois (14-29 octobre 1991).

<sup>75</sup> MUISSA, C., "Conférence nationale : le double jeu de Mulumba Lukoji", *La Conscience*, n°38, semaine du 24 au 30 juin 1991, p.3

<sup>76</sup> Le gouvernement Nguz a cédé la place à celui de Tshisekedi II (29 août 1992-2 avril 1993).

<sup>77</sup> En lançant une mise en garde contre ce qu'il appelait l'arrogance des Baluba membres de l'UDPS, Tumansi-Ne-Lendo mettait en exergue cette dérive identitaire en ces termes: «*Les Bateke (abréviation de Batekela = éclaireurs), les Mfununga, les Bahumbu (d'où vient le mot Mpumbu), les Bambinza, etc., sont tous les descendants de NE KONGO NIMI. Allez vérifier ceci auprès de leurs Anciens, et ils vous diront qu'ils sont tous Bakongo et que la terre de Kinshasa est une terre Kongo à part entière! En cela, feu Mungul Diaka avait terriblement raison, lui qui demandait, en 1997, à tous les Etrangers et Non-Originaires du Kongo-Central et du Bandundu de quitter la ville de Kinsasa*», TUMANSI, N. L., "Réponse à Monsieur Corneille Kazadi de l'UDPS", <http://www.congonline.com/Forum1/Forum04/Lendo02.htm>.

<sup>78</sup> Même au sein de ce groupe, les divergences ont monté d'un cran de sorte que ce qui s'y passe commence à inquiéter certaines personnes : «*L'inquiétude au sujet de l'affaire Bundu dia Kongo serait que, à l'instar de ce qui s'est passé à l'Est du Congo, des forces occultes nationales ou internationales récupèrent la situation pour instrumentaliser, si ça ne l'est déjà. A ne pas oublier que les événements actuels ont également choisi comme cadre une région frontalière*», KABWE, W., "Faire Bundu dia Kongo: éviter la répétition de la situation de l'Est", *Le Potentiel*, n°2589 du 5 août 2002. Willy Kabwe, qui a recueilli les données avec l'appui de l'Institut Panos/Paris, précise que Bundu dia Kongo est une secte religieuse aux contours politiques encore flous, mais vraisemblablement transfonaliens.

de ces principe et slogan a été très accentuée au Nord-Kivu jusqu'à déboucher sur la guerre dite de Masisi en mars 1993. Les germes de la division qui les sous-tendaient ont été moins dramatiques au Sud-Kivu jusqu'à la guerre de l'AFDL et quasi absents dans le Maniema. En quelques mots, tous ces événements post-CNS ont creusé davantage la fracture nationale et miné les fondements de l'Etat congolais<sup>79</sup>. Et c'est dans le cadre de la géopolitique que l'effet Nguz-Nyamwisi Muvingi<sup>80</sup> a été malsain : discours incendiaires et actions politiques dirigés contre les non-originares et/ou immigrés et, ce au nom de l'idéologie d'autochtonie. On sait ce qui advint au Shaba/Katanga et au Nord-Kivu (Walikale, Masisi et Bwito/Rutshuru) sous l'administration de leurs partis politiques, Kyungu wa Ku Mwanza et l'UFERI (Union des Fédéralistes et Républicains Indépendants)<sup>81</sup>, Jean-Pierre Kalumbo Mbogho et le couple DCF/N-Ngilima<sup>82</sup> respectivement

En décrivant les résultats des pillages de septembre 1991, de la débâcle économique et financière progressive, et du poids du régionalisme, Olivier Bain faisait ce tableau sombre de la situation politique au Congo près de trois années après l'ouverture mitigée décrétée par Mobutu le 20 avril 1990 : «*Le Zaïre a continué en 1992-1993 à surfer sur des vagues lourdes d'incertitudes et à flirter avec le chaos*»<sup>83</sup>. La destitution d'Etienne Tshisekedi (le Premier ministre élu au cours de la CNS dans des conditions aussi controversées), le 5 février 1993<sup>84</sup>, et son remplacement par Faustin Birindwa (un des fondateurs et membre du directoire de l'UDPS) n'étaient pas de nature à apporter une éclaircie dans ces nuages politiques congolais. L'arrivée de Birindwa à la primature (2 avril 1993-6 juillet 1994) et le troisième retour de Léon Kengo à la tête du gouvernement, Kengo III (6 juillet 1994-11 avril 1997) n'ont pas pu sortir non plus le pays du trou noir dans lequel il s'enfonçait de jour en jour. Le gouvernement Birindwa a d'abord couvert<sup>85</sup> et puis mal géré la guerre de Masisi. Concrètement, il a procédé à la militarisation du Nord-Kivu dans le

<sup>79</sup> OBOTELA, R.N., "Le projet de société de la Troisième République à l'épreuve des incertitudes politiques, démographiques et sociales", *Zaïre-Afrique*, n°314, avril 1997, pp.197-229.

<sup>80</sup> Il était ministre de la Jeunesse et du Sport au sein du gouvernement Nguz. Ministre et Président d'un parti politique à dominante nande, la DCF/N (Démocratie Chrétienne Fédéraliste/aile Nyamwisi) dont le champ d'action s'étendait de Goma au Nord-Kivu jusqu'à Kisangani en province Orientale, Enoch Nyamwisi Muvingi flirtait à la fois avec Mobutu et Museveni.

<sup>81</sup> Il s'agit de l'épuration des Luba du Kasai.

<sup>82</sup> Nyamwisi a utilisé ces deux organisations pour déstabiliser Rutshuru et Masisi.

<sup>83</sup> BAIN, O., "Le Zaïre : Le pays de 1980 à 1997", <http://afriquepluriel.ruwenzori.net/rdc-c.htm>, p.14.

<sup>84</sup> Il a fini par agacer aussi ses propres alliés au sein de l'Union Démocratique pour le Progrès Social (UDPS) qui ont décidé de se séparer de lui, EYENGA, S., "Les dessous et conséquences de l'éviction de Tshisekedi", *HEBDO JUA* du 8 juin 1996, p.2. Entre le 5 février et le 4 avril 1993, il y avait pratiquement un vide politique à Kinshasa. C'est au cours de ce vide politique que la guerre a éclaté au Nord-Kivu.

cadre d'une campagne de pacification imposée d'en haut et créé du coup un deuxième foyer militaire (Masisi) après celui de Beni. En effet, Beni était devenue le champ d'affrontement permanent et meurtrier entre les groupes armés pro-Mobutu et pro-Museveni dès le lendemain de l'accession de ce dernier au pouvoir en Ouganda en janvier 1986<sup>86</sup>. Il s'agissait en fait d'un état de siège qui s'ajoutait à celui imposé à Beni depuis la fin des années 80. En même temps, le Premier ministre Birindwa et son ministre de l'Administration du Territoire, Kasusula Djema Lokali, ont mis en place l'administration de Christophe Moto Mupenda qui était dominée par les membres et sympathisants du FPR. Dans les deux cas, l'armée et l'administration provinciales furent fortement manipulées par les lobbies et sympathisants du Front Patriotique Rwandais (FPR)/mouvement de libération<sup>87</sup> jusqu'à l'avènement de l'administration FPR<sup>88</sup>/AFDL en novembre 1996 à Goma. La nomination de Faustin Birindwa à la tête du gouvernement a divisé l'UDPS<sup>89</sup> et la société civile du Sud-Kivu tant à Kinshasa qu'au Kivu, au grand dam de Mobutu. Toutes ces nouvelles divisions manipulées depuis la capitale ne pouvaient qu'affaiblir le radicalisme sud-kivutien, fer de lance de l'anti-mobutisme, et, de manière générale, miner tout effort collectif dans la quête d'une bonne gestion de l'après-Mobutu.

Le gouvernement Kengo III n'a pas géré efficacement la crise des réfugiés hutu burundais et rwandais et la guerre de l'Armée Patriotique Rwandaise/APR-AFDL. Il a poursuivi la militarisation du Nord-Kivu avec les deux opérations ambiguës («*Opération Kimia*» et «*Opération Mbata*»,

<sup>85</sup> Il a gardé un silence glacial pendant trois mois malgré la présence de personnalités originaires du Nord-Kivu en son sein. C'est à la fin de juin qu'il a reconnu officiellement que la situation était grave alors que les massacres se poursuivaient sans interruption depuis mars, GOUVERNEMENT DE TRANSITION DU ZAIRE, *Conflits politico-ethniques au Zaïre*, Kinshasa, Ministère de la Communication et de Presse, 1993, pp.33-34.

<sup>86</sup> NYABIRUNGU, M.S.R., "Déclaration de la Mutuelle Agricole des Virunga, MAGRIVI, à la CNS", *Amahindure*, n°8, juin 1992, p.17 ; PALUKU, L.L.K. , "L'absence totale du pouvoir entretient le génocide au Nord-Kivu", *Bulletin du Souverain Primaire*, 16-31 juillet 1993, p.7 ; GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU ZAIRE, *op. cit.*, pp.34-40 ; *Rapport de la Commission Vangu*, 1995, p.16. Aujourd'hui (début 2005), Beni et Masisi sont toujours les deux nids de la guerre au Nord-Kivu en particulier, et au Kivu en général.

<sup>87</sup> «Cette commission (provinciale de pacification) boudée par tous les leaders locaux ne proposa comme solution que le renforcement de la présence militaire dans la région. Sans tenir compte du fait que les militaires louaient leurs services au plus offrant. De riches fermiers Tutsi en auraient profité pour payer des soldats en vue d'actions de représailles contre les Hunde-Nyangas», GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU ZAIRE, *op. cit.*, p.34.

<sup>88</sup> Il est fait allusion aux deux branches politiques et militaires au pouvoir à Kigali depuis juillet 1994.

<sup>89</sup> Le Comité fédéral provincial de l'UDPS se scinda en deux comités provinciaux dirigés par Magabe et Karhewa, *HEBDO JUA* du 6 octobre 1993.

février-août 1996)<sup>90</sup>, ambiguës car elles furent caractérisées par les dernières incursions massives des éléments avancés de l'APR et de l'AFDL<sup>91</sup>. La gestion de la guerre APR/AFDL a été qualifiée tantôt d'inappropriée tantôt de complice.

L'un des plus critiques du rôle de Kengo et des tenants de cette position est Honoré Ngbanda, l'ancien conseiller spécial de Mobutu en matière de sécurité : *«Le premier ministre Kengo avait tous les éléments au sujet de l'évolution de la guerre, la liquéfaction de notre armée et tous les paramètres parce qu'il est un bon stratège. Il était l'homme le mieux placé pour savoir que nous n'avions pas une armée capable de résister à l'armada qui venait de l'Est. Je n'ai jamais compris les raisons pour lesquelles il a refusé obstinément de négocier. Son argument était que la négociation n'était pas admissible aussi longtemps que les armées de deux pays (Ouganda et Rwanda) n'avaient pas encore quitté le territoire. De novembre 1996 à mars 1997, il a persisté dans cette position. Pendant ce temps, ces armées avançaient: Goma était tombée, Bukavu était tombée, Kisangani était tombée. Il accepta de négocier seulement à la veille de la chute de Lubumbashi. Ainsi, nous avons rencontré ces hommes à Lomé (Togo) alors qu'il avait refusé de les rencontrer pendant les cinq mois précédents. Il a accepté de négocier sans pré-conditions au moment où nous avons déjà perdu une grande partie du territoire. C'est la raison pour laquelle son gouvernement est devenu le plus impopulaire de la transition»<sup>92</sup>.*

Avec les gouvernements de Birindwa et Kengo, le pays tout entier a sombré dans un chaos qui n'a pas permis au Kivu de retrouver la paix et la stabilité. Birindwa ne cessait de se vanter à la télévision nationale qu'étant originaire du Kivu, il comprenait les enjeux de la guerre de Masisi et que, en conséquence, il allait y mettre un terme. L'évolution des événements a contredit cette rhétorique et prouvé que, s'il n'était pas complice, il ignorait justement ces enjeux. D'ailleurs, c'est in extremis qu'il a échappé à la mort à son Hôtel de Riviera lorsque Bukavu est tombée entre les mains de l'AFDL le 29 octobre 2005<sup>93</sup>. Quant à Kengo, il est rentré à la tête du gouvernement dans

<sup>90</sup> *HEBDO JUA* du 8 juin 1996, pp.1, 5 et 9.

<sup>91</sup> Autrement dit, les premiers militaires rwandais n'ont pas traversé la frontière en septembre 1996.

<sup>92</sup> "Interview avec Eric Nyindu des Amis de Wetchi asbl à Bruxelles", cassette *Le Dialogue*, n°9, avril 1999. Ensuite, le gouvernement Kengo et celui de Likulia qui l'a suivi ont été accusés d'avoir *«dilapidé la solde des militaires»* (CIDPDD, *Rapport sur les violations massives des droits humains en République Démocratique du Congo*, Montréal, juin 1998) ou d'avoir carrément détourné l'argent que Mobutu avait débloqué pour acheter les munitions et les équipements de l'armée en guerre.

<sup>93</sup> L'ancien Premier ministre a dû marcher à pied jusqu'à Shabunda où l'avion de son enfant est venu le récupérer. S'il connaissait les enjeux de la crise du Kivu (dont la guerre de Masisi était le déclic), allait-il se trouver là-bas en ce moment ? A moins qu'il n'ait voulu jouer à l'héroïsme suicidaire!

la foulée de la victoire du FPR et de l'afflux des réfugiés hutu. C'est donc lui qui a géré la crise des réfugiés hutu qui n'a pas traîné à s'internationaliser et obscurcir d'autres dossiers brûlants dans le pays (conflits ethniques et politiques au sommet de l'Etat, affrontements ethniques sanglants au Katanga, au Nord-Kivu et en Ituri et crise économique sans précédent). Kengo a tout même effectué, à deux reprises, un voyage au Kivu<sup>94</sup>, ce que Birindwa n'avait pas fait ; mais, la divergence de vue avec Mobutu et les enjeux complexes et multiformes derrière cette crise ont scellé pour de bon le triste sort que le pays connaît aujourd'hui. Au contraire, Kengo a procédé, probablement dans sa politique de «*raviver et consolider ses appuis internationaux*»<sup>95</sup>, à une autre opération qui a fait l'objet des polémiques : la privatisation de certaines sociétés minières ou, mieux, la conclusion des contrats léonins avec des internationales minières<sup>96</sup>.

On dirait que les gouvernements de Birindwa et de Kengo III étaient les derniers maillons d'un processus dont le dénouement était un mystère pour beaucoup d'acteurs qui dominaient l'échiquier politique du pays<sup>97</sup>. L'une des retombées de ce processus est ce que Olivier Bain appelle le développement des «*replis régionaux*»<sup>98</sup>. De là, il conclut ce qui suit : «*En avril 1994, le Zaïre a entamé sa quatrième année de crise manifeste sans que l'on puisse percevoir des signes avant-coureurs de recomposition. Ainsi, pouvait-on se demander si le pays n'était pas entré dans une phase d'éclatement durable. Sur le plan institutionnel, trois exécutifs ont continué de se disputer le pouvoir*»<sup>99</sup>.

Pour nous résumer, la transition fut caractérisée par le bras de fer entre Mobutu et ses anciens courtisans et hommes de main qui s'étaient dotés, d'un coup, de l'habit de la virginité politique et convertis au principe de la démocratie sans être plus responsables que Mobutu qu'ils combattaient. Avec la marginalisation de la Présidence et de Mobutu par la CNS et le dédoublement des institutions (gouvernement et Parlement) du temps de Birindwa et de Kengo III, le pouvoir à Kinshasa était pratiquement dans la

<sup>94</sup> DE VILLERS, G. et OMASOMBO, J., *RDC : La transition manquée (1990-1997)*, Tervuren, CEDAF et Paris, L'Harmattan, 1997, p.251.

<sup>95</sup> DE VILLERS, G. et OMASOMBO, J., *op. cit.*, p.257.

<sup>96</sup> BARACYATSE, P., *L'enjeu géopolitique des transnationales minières au Congo*, Buzet, 1999, pp.32- 33. Ce même point de vue est partagé par d'autres analystes, tels que, par exemple, KADARI, M.K., MUTEBA, F., MBOKA, A. et IVARD, R., *Zaïre 1992-1996: Chronique d'une transition manquée*, Kinshasa, 1996, pp.386, 405 et 443 ; WILLAME, J. C., *L'Odyssée de Kabila*, 1997, pp.79-80.

<sup>97</sup> La gestion de ces trois grands dossiers (la guerre de Masisi, la crise des réfugiés hutu burundais et rwandais et la guerre APR/AFDL) est un point d'ombre dans l'histoire du pays qu'il faudra un jour décortiquer.

<sup>98</sup> BAIN, O., *op. cit.*, p.15.

<sup>99</sup> *ibidem*.

rue. On ne sait pas au juste qui de Mobutu malade<sup>100</sup> replié à Gbadolite, du Premier ministre nommé par lui (Faustin Birindwa, Kengo wa Dondo, et Général Likulia, 11 avril-17 mai 1997) ou de celui élu par la CNS (Etienne Tshisekedi) dirigeait le pays. En marge de deux gouvernements dits parallèles et bien connus de tous<sup>101</sup>, on avait plutôt l'impression d'avoir un autre gouvernement d'ombre («*a shadow government*») ou secret qui, lui, tirait les ficelles en vue de faire échec au schéma de la CNS. Il était représenté par ceux qui, du dedans comme du dehors, privilégiaient la solution militaire à la crise politique qui secouait le pays. Comme conséquence, les provinces ont été à la merci des politiciens de tous bords. En 1995, le Groupe d'Etudes et d'Actions Politiques (GEAPO) de Bukavu expliquait ainsi l'échec de divers gouvernements : leur seule préoccupation a été la prolongation de leur mandat et le souci d'amasser le plus d'argent possible<sup>102</sup>. Au-delà de ces préoccupations prédatrices et individualistes, il faut reconnaître aussi que leur brièveté ne pouvait pas permettre, même dans les meilleurs des cas, à tous ces gouvernements de concevoir, et encore moins d'appliquer un quelconque programme de société à long terme. En plus, toutes les perspectives de projet à moyen et long terme furent compromises dès qu'il apparut clairement que l'option politique perdait du terrain au profit de l'option militaire<sup>103</sup>. Enfin, beaucoup de leaders à Kinshasa, de plus en plus frustrés par les querelles incessantes à l'intérieur de la province lointaine ou périphérique du Kivu et pris dans l'engrenage de la géopolitique, s'intéressaient peu ou ne s'intéressaient pas du tout à ce qui s'y passait. Certains d'entre eux n'hésitaient pas à dire que ces querelles étaient à la base de leurs problèmes et demandaient aux leaders du Kivu de les régler entre eux. La question du Kivu a fini par être une pomme de discorde au sein du leadership national. Il dut payer cher cette division et l'inconscience au sommet de l'Etat dès que la guerre APR/AFDL/RDC éclata.

## 5. LA GUERRE AFDL/RCD ET LA COUPURE DU CORDON OMBILICAL ENTRE KINSHASA ET LE KIVU

Le Kivu a échappé à Mobutu depuis les années 80 même si, selon Jean-Claude Willame, il était toujours le seul manœuvrier<sup>104</sup>. Au cours de la

<sup>100</sup> Sur la maladie de Mobutu et les Américains, voir *HEBDO JUA* du 10 septembre 1996, p.2.

<sup>101</sup> "Le Zaïre a toujours deux parlements et deux gouvernements", *HEBDO JUA*, du 7 mars 1995, p.10.

<sup>102</sup> GEAPO, *Les enjeux politiques au Zaïre à la veille du 09 juillet 1995*, Conférence-débats, Bukavu, le 07 juillet 1995, pp.5-6.

<sup>103</sup> HUMAN RIGHTS WATCH, *Ce que Kabila dissimule*, New York, octobre 1997, spécialement la section intitulée «la réponse internationale».

<sup>104</sup> WILLAME, J. C., "Ombre du pouvoir et faiblesse de l'opposition dans le Zaïre des années quatre-vingt", *Le Soft de Finance*, n°67 du 25 mai 1992, pp.2 et 4.

décennie 80, le gouverneur du Kivu (1980-1986), Mwando Nsimba (originaire du Shaba comme Mulenda Shamwange Mutebi et Kilolo Musamba Lubamba qui, respectivement, l'ont précédé et succédé) avait un pouvoir de fait très étendu depuis qu'il avait réussi à rallier les derniers rebelles de Fizi au camp de Mobutu. Il a dirigé cette province au moment où l'ACOGENOKI (Association Coopérative des Groupements d'Éleveurs au Nord-Kivu) renforçait son emprise sur le Nord-Kivu et Kalehe au Sud-Kivu et où toute la région de l'Est de la RDC était prise dans le tourbillon des rébellions de la NRA (National Resistance Army) et de la SPLA (Sudanese People's Liberation Army) déclenchées respectivement par Yoweri Museveni et John Garang entre 1981 et 1983, deux leaders qui ont trouvé au Kivu un terrain fertile à leurs actions. Ce gouverneur a non seulement joué un rôle central dans le mouvement de vente des terres dans toute la zone ACOGENOKI, mais aussi s'est comporté comme un vrai satrape. Ces événements internes et externes ont transformé le Kivu en «*Far West*», un phénomène que les turbulences qui ont suivi le retour au multipartisme au lendemain du 20 avril 1990 ont exacerbé.

Laurent-Désiré Kabila, qui a accédé au pouvoir le 17 mai 1997 à la faveur de la guerre APR/AFDL, n'a pas réussi non plus à contrôler le Kivu, et cela pour plusieurs raisons. Parmi ces raisons, on peut rappeler les trois suivantes. Il était préoccupé d'abord par la consolidation et la sécurisation de son pouvoir dans la capitale Kinshasa et au Katanga. Ensuite, il n'avait pas les moyens de son action ou, pour être plus précis, une armée pour récupérer le Kivu des mains du Rwanda et de l'Ouganda qui l'occupaient depuis six mois au moment où il accédait à la tête du pays en mai 1997. Enfin, il suspectait les originaires du Kivu proches du commandant Masasu Nindaga d'être de mèche avec Kigali et les prenait pour principaux opposants de son pouvoir dans la dynamique de la guerre RCD, d'août 1998 à son assassinat le 16 janvier 2001. Au lieu d'en faire ses alliés, ils les écarta de son entourage rapproché ou, pire, les persécuta<sup>105</sup> jusqu'à faire des ennemis jurés. Après son assassinat, son successeur, Joseph Kabila, inversa la politique en s'entourant de beaucoup de gens du Kivu, notamment les Bashi du Sud-Kivu dont la tête d'affiche est Vital Kamerhe devenu l'homme-clé de son nouveau parti (le Parti Populaire pour la Reconstruction et le Développement, PPRD) après avoir occupé respectivement les postes stratégiques de commissaire général pour la région des Grands Lacs et de ministre de la Presse et de

<sup>105</sup> KADARI, M. K. et TOUGAS, D., "A Kinshasa, des kadogos traqués", *Info-Congo/Kinshasa* du 30 mars 2001, p.1 ; "Arrestation des militaires originaires du Grand Kivu : Rapport du CODHO, une ONG congolaise des droits de l'homme", *D.I.A.*, Kinshasa, le 05 janvier 2001. En dehors de Masasu Nindaga qui avait été enterré avec pompe par le RCD/Goma à Bukavu en 2001 et dont la tombe a été saccagée par la population en 2004 dans la foulée de la rébellion Mutebusi-Nkundabatware, on fait état de plus de 50 officiers du Kivu tués par les proches du président Laurent-Désiré Kabila.

l'Information. Seuls sont restés en touche ceux qui étaient présumés impliqués ou avaient été condamnés dans le dossier de l'assassinat du président Laurent-Désiré Kabila et dont le seul salut résidait dans le maintien du statu quo chaotique à l'Est (Bora Uzima Kamwanya, Chiribanya, Gichondo, Mirindi et consorts). Dans tout l'Est, du Maniema à la province Orientale, l'essentiel de l'administration et de l'armée est, surtout depuis juin 2003, entre les mains des alliés du Rwanda et de l'Ouganda car ce sont eux qui contrôlent les commandements (Goma et Kindu) ou vice-commandements (Bukavu et Kisangani) des régions militaires, les gouvernorats (Goma et Kisangani) et vice-gouvernorats (Bukavu et Kindu), et pratiquement tous les services de sécurité militaire et civil, même au-delà à Kinshasa et dans les autres provinces du pays à travers le président du RCD et vice-président de la RDC, Azarias Ruberwa Manywa, et le vice-ministre de l'Intérieur, Tharcisse Habarugira. Les zones dites tampons établies en 2000 dans le Katanga et le Maniema dans le cadre des accords de Lusaka et en novembre 2004 dans le rayon de Kanyabayonga entre les troupes gouvernementales et les rebelles du RCD-Goma auxquels sont mêlés les éléments de l'armée régulière rwandaise font craindre la matérialisation de la balkanisation du pays. Ceci est d'autant plus inquiétant que les hommes en armes qui sont proches de Kigali refusent d'être mutés en dehors de ce pré carré du Kivu.

## 6. LES ACCORDS DE PAIX ET LA PROBLEMATIQUE DU RETOUR DU KIVU DANS LE GIRON DE KINSHASA

L'accord de paix de Lusaka (1999) et des autres qui l'ont suivi (Sun City, Prétoria, Luanda en 2002)<sup>106</sup> marquaient une phase charnière dans l'évolution de la crise en RDC car ils définissaient le nouveau cadre politique devant conduire à l'établissement d'un ordre nouveau et à la réconciliation nationale. Perçus comme l'unique chance pour la paix par les uns<sup>107</sup>, ces accords ne manquent pas de susciter des inquiétudes auprès d'autres observateurs. Pour rappel, un avocat congolais, Me Marcel Wets'okonda, faisait ce constat en juillet 2004 : «*il faut... reconnaître que recherchée âprement depuis 1960, la réconciliation nationale n'est pas pour autant une réalité en RDC. Son instrument privilégié (aujourd'hui), l'amnistie, loin de*

<sup>106</sup> Pour plus de détails sur les problèmes qu'ils recèlent, lire WILAME, J. C., *L'accord de Lusaka. Chronique d'une négociation internationale*, Paris/L'Harmattan et Tervuren/CEDAF, n°51-52, 2002 et "Le processus de paix en RDC après Lusaka" dans *L'Afrique des Grands Lacs. Annuaire 2002-2003*, Paris, L'Harmattan, 2003 ; KIN-KIEY, M.T., "RDC : L'après-Prétoria ou le plongeon dans l'inconnu, Bruxelles, le 7 décembre 2002", *OBSAC*, vol. 6, n°1 du 6 au 12 janvier 2003.

<sup>107</sup> *Congo-Actualité*, n°25, Vicomero, le 5 février 2003 et DE MELLO, S., *Communiqué de Presse*, Kinshasa, le 15 janvier 2003.

*résoudre les problèmes posés a commencé à devenir elle-même un problème*»<sup>108</sup>. Abondant dans le même sens, mais en se situant sur un registre différent, Francis Kikassa Mwanalesa (directeur de la revue *Congo-Afrique*) conclut que «ces rencontres (qu'elles fussent parrainées par les étrangers ou pas) ont toujours poursuivi un seul but: la recherche de l'unité et de la légitimité»<sup>109</sup>. Pour ces deux intellectuels congolais, les questions de la réconciliation nationale et de la légitimité n'ont jamais trouvé une solution satisfaisante et durable. Tel étant le cas, en quels termes se posent-elles aujourd'hui et quelles sont les perspectives ?

Le cadre politique issu de l'accord global et inclusif est un expédient temporaire qui pose énormément de problèmes. Les quatre composantes de la transition (gouvernement, opposition armée, opposition non-armée et société civile) représentent des intérêts tellement opposés qu'il est impossible de trouver un terrain d'entente. Cette discordance est à l'origine des conflits récurrents au sein de l'espace présidentiel. En outre, chacune de ces composantes est un conglomérat de diverses factions qui n'ont pas une vision commune ; elles ont donc du mal à accorder leurs violons même pour des questions qui touchent les intérêts vitaux du pays. Faute de s'entendre face à chaque dossier, il faut se soumettre aux diktats de la MONUC et du CIAT. La formule de 1+4 (un président et quatre vice-présidents) porte préjudice non seulement à l'unité de commandement au sommet de l'Etat, mais aussi à l'unité du pays ; c'est pourquoi, celle-ci est loin de se réaliser à la veille des échéances de la transition. La zone tampon établie par la Mission des Nations-Unies au Congo (MONUC) entre les troupes gouvernementales et les groupes armés des rebelles conformément aux accords de Lusaka/Zambie (10 juillet 1999) d'une part, celle établie récemment (décembre 2004) entre les troupes de l'APR et du RCD/TPD et les troupes gouvernementales à Kanyabayonga d'autre part ne font que renforcer la désintégration du pays. Coïncées entre les troupes de l'APR et ses pions opérant à partir de Goma au Sud, celles de Jérôme Gakwavu<sup>110</sup> et de Thomas Lubanga opérant à partir de l'Ituri au Nord, et celles de l'Ouganda opérant à partir de la frontière ougando-congolaise à l'Est, les troupes gouvernementales stationnées dans les deux territoires de Lubero et Beni sont entre le marteau et l'enclume. Il suffit d'un léger choc pour que leur position vole en éclats. La légitimité du pouvoir n'est pas acquise non plus dans la mesure où ce sont les criminels

<sup>108</sup> WETSH'OKONDA, M., "La commission vérité et réconciliation: une grenouille peut-elle avaler un éléphant?", *Le Potentiel*, n°3179 du jeudi 22 juillet 2004.

<sup>109</sup> KIKASSA, M. F., "Des dialogues belgo-congolais aux dialogues intercongolais, 1960-2001 : A la recherche de l'unité et de la légitimité en RDC", *Congo-Afrique*, n°358, octobre 2001, pp.471-481.

<sup>110</sup> Koen Vlassenroot et Timothy Raymaeckers font de lui un Tutsi originaire de Masisi (Nord-Kivu), "The politics of rebellion and intervention in Ituri: The emergence of a new political complex?", *African Affairs*, vol. 412, no. 103, 2004, p.398.

qui, à la faveur du partage du pouvoir, ont été propulsés à la tête du pays. L'amnistie décrétée par le chef de l'Etat est critiquée par les victimes de la guerre et ceux qui considèrent l'impunité comme le frein au retour à la paix. L'organisation des élections qui doivent consacrer la fin de la transition aura probablement lieu ; l'inconnu est jusqu'ici l'ordre qui suivra les élections<sup>111</sup>. Déjà, l'opposition anti-électorale est perceptible au sein du noyau dur du RCD-Goma qui pilote la «*fronde rwandophone*» et de l'équipe des animateurs des institutions de la transition à Kinshasa qui, étant bien rémunérés, ont peur de perdre leurs privilèges. Enfin, figure sur la liste des obstacles à surmonter à tout prix la guerre de l'Est dont les fronts ne cessent de s'étendre depuis novembre 2004. Sur ce point précis, le dernier rapport de l'International Crisis Group (ICG) est éclairant<sup>112</sup>. Pour preuve, on peut souligner l'un des éléments de la conclusion de ce rapport : «*Political impasse in Kinshasa : The violence in North Kivu is closely linked to conflicts within the transitional government. Serufuli, Ruberwa and Kabila's actions must be interpreted in light of the stalemate in Kinshasa... (They) have resorted to military means to solve their dispute, with North Kivu as the theatre of operations. As elections approach, and all transition members face possible loss of power, similar scenarios may be played out in other provinces*»<sup>113</sup>. Il convient de faire remarquer que, dans ce cas, les auteurs de ces lignes ne tiennent pas compte du phénomène des rébellions à l'Est qui sont officiellement associées à Jules Mutebusi (Sud-Kivu), Laurent Nkundabatware (Nord-Kivu) et Jérôme Gakwavu (Province Orientale) et liées d'une façon ou d'une autre au RCD-Goma.

## 7. CONCLUSION

Dans un article intitulé "Une guerre sans fin?", Francis Laloupo écrit : «*Une guerre sans fin... faite de soubresauts, de fausses accalmies, d'espoirs de paix sans cesse entravés..., de mensonges et d'objectifs de plus en plus insaisissables... Et l'on se demande si Kigali pourrait aujourd'hui, au nom de la paix, renoncer aux diamants et autres minerais congolais qui constituent à présent des ressources officiellement incluses dans son budget national. Comment mettre fin à un conflit si les protagonistes et les médiateurs choisissent, de pourparlers en sommets pour la paix, d'adopter une manière de crypto-réalisme les amenant à éluder, occulter, passer par*

<sup>111</sup> Entre temps, certains acteurs extérieurs plaident déjà en faveur d'un gouvernement de large union nationale pour ne pas frustrer les perdants (*Le Soir* du 14 février 2005). Cette idée est fortement critiquée par les Congolais qui se demandent quelle est l'opportunité d'organiser les élections si les résultats des urnes ne seront pas respectés.

<sup>112</sup> ICG, *The Congo's transition is failing : Crisis in the Kivus*, Africa Report no. 91, 30 mars 2005.

<sup>113</sup> ICG, *op. cit.*, p.15.

*pertes et profits, tous les contentieux, les crimes des uns et des autres, les impasses et la multitude de questions sans réponse*»<sup>114</sup>. Ayant commencé au Kivu en mars 1993, cette guerre sans fin a aujourd'hui le même Kivu comme point d'affrontements en RDC. Dans l'extrait précédent, Francis Laloupo fait l'état des lieux de la situation actuelle et circonscrit correctement la problématique de la paix et, subsidiairement, de la réunification du pays en mettant l'accent sur les convoitises extérieures, notamment celles des pays voisins, au premier chef le Rwanda qui occupe une grande partie du Kivu. Notre étude a essayé de dégager, à travers l'analyse d'un faisceau de facteurs et faits internes qui en sont à la base, la responsabilité du gouvernement central de Kinshasa.

Sa politique au Kivu est restée constamment ambiguë depuis le découpage territorial de 1987/1988. Contrairement aux discours officiels, tous les gouvernements qui se sont succédés à Kinshasa (du gouvernement Kengo II au quintet actuel) ont laissé la situation pourrir lentement. Non seulement la préoccupation des uns était ailleurs (lutte pour la survie politique dans cette phase de profondes mutations politiques dans le monde et la protection des privilèges acquis sous le régime du parti unique), mais aussi cette dégradation de la situation faisait l'affaire des autres que la démocratisation des institutions n'arrangeait pas. En introduisant ce découpage territorial dans un tel contexte national et international et sans envisager des mesures de suivi et de prévention des dérapages potentiels, le gouvernement central a ouvert la boîte de Pandore que la série d'événements qui ont suivi n'ont fait qu'élargir ou défoncer. Ils ont même placé le Kivu en position de faire plier l'échine du gouvernement central de sorte que, pour la première fois, le sort du pouvoir à Kinshasa est désormais lié à la situation interne au Kivu ou, pour l'exprimer autrement, «*le pouvoir à Kinshasa se joue dans le Kivu*»<sup>115</sup>.

Anvers, mars 2005

---

<sup>114</sup> *Nouvel Afrique-Asie*, septembre 2004.

<sup>115</sup> *RFI-Actualité* du 30 mai 2004.